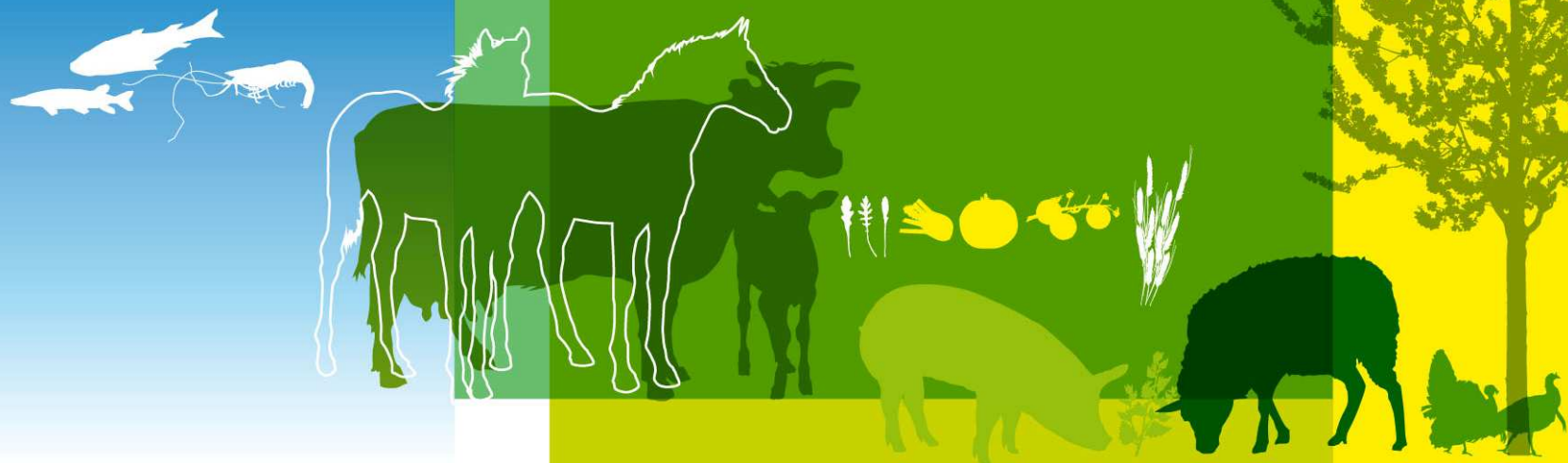


# FONDS DES FILIERES VITICOLE ET CIDRICOLE POUR LA PROMOTION, LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT

## Bilan de l'activité 2012

23 janvier 2013

Conseil spécialisé



---

## Le ministre de l'Agriculture à la filière viticole....

---

« ...nécessité de la structuration de la filière, notamment pour aborder les marchés à l'export. .... »

« une mission confiée à Jérôme DESPEY, Président du conseil spécialisé de FranceAgriMer....

« ... des propositions pour le regroupement et l'organisation des interprofessions viticoles et la mise en place d'un fonds interprofessionnel, au niveau national, pour le financement d'actions de promotion et de recherche développement coordonnées.... »

18 novembre 2009

---

## Le fonds.... son objectif

---

***Rationalisation  
et  
Amélioration***

***de l'efficacité des financements alloués à la PROMOTION, à la  
RECHERCHE et au DEVELOPPEMENT.***

---

## Le fonds.... son champs d'action

---

### *Les secteurs viticole et cidricole*

*la promotion et la communication des vins, eaux de vie de vins et produits cidricoles français.*

*la recherche et le développement des filières viticole et cidricole*

## Le fonds.... ses principes

- Faire émerger une capacité d'actions concertées au niveau national.
- Pas de vocation à collecter des subsides mais à coordonner les financements.
- Contraintes de gestion de FranceAgriMer (non report d'une année sur l'autre des crédits non engagés, fixation par le CA de FranceAgriMer du montant annuel du fonds,...)
- Crédits non engagés avant le 1er septembre de chaque année remis à disposition du Conseil d'Administration.
- Financement à parité
- Chaque financeur responsable des modalités de versements de sa participation.

## Le fonds..... sa gouvernance

- Conseil spécialisée de la filière viticole = autorité générale sur le fonctionnement du fonds viticole et cidricole
- Administré par un Comité ad hoc (Comité « fonds des filières viticole et cidricole») = veille à la bonne coordination des financements des participants aux différents projets, édicte les règles de fonctionnement, définit les axes stratégiques .....
- deux Groupes de Travail ad hoc pour la filière viticole (« promotion » et « R&D »)
- Comité des produits cidricoles de FranceAgriMer



---

Le fonds ..... un fonctionnement qui se décline sous 2 axes

---

**Un cadre général sur 3 ans**

*Rédaction de quatres plans stratégiques 2011 – 2013 fixant les modalités et la politique de soutien :*

- ***de la Promotion et la Communication des vins français***
- ***de la Promotion et la Communication des produits cidricoles français***
- ***de la Recherche et du Développement de la filière viticole***
- ***de la Recherche et du Développement de la filière cidricole***

**Un plan d'action annuel**



---

## Fonds des filières viticole & cidricole - 2012

---

# Bilan de l'activité pour l'année 2012





---

## Le fonds ..... en 2012

---

### **Rappel des décisions prises par le Comité « Fonds » de FranceAgriMer pour 2012**

- *un fonds doté de 10 millions d'euros*
- *une répartition : 8 millions d'euros pour la promotion / 2 millions d'euros pour la R&D*
- *pas de lien entre les parties « R&D » et « Promotion »*

---

## Fonds des filières viticole & cidricole - 2011

---

# PROMOTION

---

## Le fonds ..... la promotion en 2012

---

### 3 grands « blocs »

- **Campagnes « Vins de la France » (« entraînement général »)**
- **Cofinancement des programmes de promotion des interprofessions**
  - \* déposés au titre de la réglementation communautaire
  - \* déposés à FAM sur les pays de l'Union Européenne
- **Divers et les dossiers spécifiques**



---

## Point sur l'activité du fonds des filières viticole et cidricole en 2012

---

### PROMOTION

**21 716 300 euros de programmes de « Promotion » engagés via le fonds pour les filières viticole et cidricole pour l'année 2012**

#### *Equilibre du fonds*

- 21 716 300 euros de programmes de promotion engagés
- 7 980 000 euros de crédits engagés par FranceAgriMer au titre des actions 2012
- Intervention dans le cadre strict des plans stratégiques 2011-13 promotion des vins et des produits cidricoles français



---

## Point sur l'activité du fonds des filières viticole et cidricole en 2012

---

### PROMOTION DES CIDRES ET DES PRODUITS CIDRICOLES A AO

**1 310 000 euros de programmes de promotion engagés via le fonds pour la filière cidricole pour l'année 2012**

- *programmes de promotion des cidres et des AO cidricoles : 1 310 000 euros*
- *cofinancement Fonds : 380 000 euros*
- *2 interprofessions concernées*

---

## Point sur l'activité du fonds des filières viticole et cidricole en 2012

---

### PROMOTION DES VINS ET EAUX DE VIE DE VINS A AO FRANCAIS

**20 406 300 euros de programmes de promotion engagés via le fonds pour la filière viticole pour l'année 2012**

- *programmes de promotion des vins et eaux de vie de vin AO : 20 406 300 euros*
- *cofinancement Fonds : 7 600 000 euros*

#### 4 grands chapitres

- *Campagnes promotion VDF 10 pays prioritaires (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Royaume Uni, Russie, Danemark, Japon, Chine, USA et Canada)*
- *cofinancement programmes promotion des interprofessions dans pays UE prioritaires*
- *cofinancement programmes promotion des interprofessions dans le cadre du « 3-2008 »*
- *divers (oenotourisme...)*



---

## Point sur l'activité du fonds des filières viticole et cidricole en 2012

---

### PROMOTION DES VINS ET EAUX DE VIE DE VINS A AO FRANCAIS

#### (1) Campagnes promotion VDF 10 pays prioritaires

Europe :	2 400 000 euros
Asie (Chine + Japon) :	900 000 euros
USA / CANADA :	1 200 000 euros
Site Internet « Vin de France » :	142 000 euros



## Point sur l'activité du fonds des filières viticole et cidricole en 2012

### PROMOTION DES VINS ET EAUX DE VIE DE VINS A AO FRANCAIS

#### (2) cofinancement programmes promotion des interprofessions dans pays UE prioritaires

- 13 230 000 euros de programmes engagés par les interprofessions pour 2 070 000 euros de crédits FranceAgriMer
- 15 interprofessions concernées

#### (3) cofinancement programmes promotion des interprofessions dans le cadre du « 3-2008 »

- 2 programmes de promotion déposés dans le cadre du règlement (CE) n°3-2008
- programmes de 3 ans
- 2 interprofessions concernées (BIVB + BNIC)
- 247 000 euros de crédits FranceAgriMer (25% du programme) / 472 400 euros de crédits européens



---

## Point sur l'activité du fonds des filières viticole et cidricole en 2012

---

### PROMOTION DES VINS ET EAUX DE VIE DE VINS A AO Français

#### (4) Divers

640 200 euros de crédits FranceAgriMer pour 1 595 000 euros d'actions diverses

#### Oenotourisme

- 374 500 euros de crédits FranceAgriMer pour au moins 1 020 000 euros d'actions
- promotion Oenotourisme dans UE et Chine via Club Vitivinicole d'ATOOUT France
- Colloque international Oenotourisme (œnologues de France)
- Plaque « Oenotourisme » VIF
- Prix de l'Oenotourisme du Conseil Supérieur de l'Oenotourisme

#### Vin Bio

- Participation stand collectif FNIVAB - vin bio français à ProWein (Allemagne)

#### Jeunes Agriculteurs

- Trophées de l'installation

#### CNIV

- Pavillon du vin SIA



---

## Fonds des filières viticole & cidricole - 2012

---

# RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

---

## Point sur l'activité du fonds des filières viticole et cidricole en 2012

---

### RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

**3 923 000 euros de programmes de « Recherche et Développement » engagés via le fonds pour les filières viticole et cidricole pour l'année 2012**

*Equilibre du fonds en 2012*

- 1 985 900 euros de crédits engagés par la profession
- 1 937 100 euros de crédits engagés par FranceAgriMer

*Intervention dans le cadre strict des plans stratégiques R&D 2011-13 des vins et des produits cidricoles*

---

## Point sur l'activité du fonds des filières viticole et cidricole en 2012

---

### RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT POUR LA FILIERE CIDRICOLE

**327 400 euros de programmes de « Recherche et Développement » engagés via le fonds pour la filière cidricole pour l'année 2012**

- *168 800 euros de crédits engagés par la filière « cidres et AO cidricoles »*
- *158 600 euros de crédits engagés par FranceAgriMer*
  
- *4 programmes nationaux*
  
- *2 porteurs de programmes (IFPC + Chambre régionale d'agriculture de Normandie)*
  
- *thématiques nationales retenues par le comité des produits cidricoles de FranceAgriMer (Programme AB – arômes du cidre – flores mixtes – composés soufrés volatils)*

## Point sur l'activité du fonds des filières viticole et cidricole en 2012

### RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT POUR LA FILIERE VITICOLE

**3 595 600 euros de programmes de « Recherche et Développement » engagés via le fonds pour la filière viticole pour l'année 2012**

- 1 817 100 euros de crédits engagés par la filière « vins et eaux de vie de vins AO »
- 1 778 500 euros de crédits engagés par FranceAgriMer
  
- 31 programmes de R&D acceptés
  
- 7 porteurs de programmes (IFVV – Université Bordeaux – INRA Bordeaux – Groupe Ecole Supérieure d'Angers – INRA Colmar – BNIC – UNGDA)
  
- Focus « maladies du bois » : 5 programmes pour 561 000 euros (50% crédits professionnels / 50% de crédits FranceAgriMer)

---

## Fonds des filières viticole & cidricole - 2013

---

- 2013 : dernière année du fonds
- remise à plat du principe et du fonctionnement
- évaluation de son fonctionnement + recommandations (septembre 2013)



**MERCI DE VOTRE ATTENTION .....**

